

Communiqué aux actionnaires

CS Investment Funds 4

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 134.528

(ci-après la «**société**»)

Avis aux actionnaires de la société

1. Les actionnaires de la société sont informés par la présente de la décision du conseil d'administration de la société (ci-après, le «**conseil d'administration**») de modifier le chapitre 5 «Participation au CS Investment Funds 4» et, plus particulièrement, les sections vii «Mesures contre le blanchiment d'argent» et viii «Prohibited Persons (personnes frappées d'interdiction), rachat et transfert obligatoires des actions» afin de refléter certaines évolutions réglementaires récentes.
2. Nous avisons également les actionnaires de tous les compartiments de la société (désignés par les «**compartiments**» aux fins de la présente section) de la décision du conseil d'administration de modifier la section «Objectif de placement» du supplément de chaque compartiment, au chapitre 23 «Les compartiments» du prospectus, afin de refléter la dernière mise à jour des «Questions-réponses» de l'AEMF sur les indices de références, comme suit:

Nom du compartiment	Nouveau libellé concernant l'indice de référence
Credit Suisse (Lux) Capital Allocation Fund	<i>Ce compartiment est géré activement, sans référence à un indice de référence.</i>
Credit Suisse (Lux) Liquid Alternative Beta	<i>Ce compartiment est géré activement, sans référence à un indice de référence.</i>
Credit Suisse (Lux) FundSelection Balanced EUR	<i>Ce compartiment est géré activement, sans référence à un indice de référence.</i>
Credit Suisse (Lux) FundSelection Yield EUR	<i>Ce compartiment est géré activement, sans référence à un indice de référence.</i>
Credit Suisse (Lux) Global High Income Fund USD	<i>Ce compartiment est géré activement, sans référence à un indice de référence.</i>
Credit Suisse (Lux) Multi-Advisor Equity Alpha Fund	<i>Ce compartiment est géré activement, sans référence à un indice de référence.</i>

Credit Suisse (Lux) Multimanager Emerging Markets Equity Fund	<i>Ce compartiment vise à générer un rendement supérieur à celui de l'indice MSCI EM (NR). Le compartiment est géré activement. L'indice de référence sert de point de référence pour la construction du portefeuille. La majeure partie de l'exposition du compartiment se référera à l'indice de référence et ses pondérations seront dérivées de cet indice. Le gestionnaire de portefeuille est libre de surpondérer ou sous-pondérer certains composants de l'indice de référence et d'investir dans des sociétés ou des secteurs qui ne figurent pas dans l'indice de référence afin de tirer parti d'opportunités de placement spécifiques. La performance du compartiment devrait pas conséquent s'écarter sensiblement de celle de l'indice de référence.</i>
Credit Suisse (Lux) Multimanager Enhanced Fixed Income USD Fund	<i>Ce compartiment vise à générer un rendement supérieur à celui de l'indice Bloomberg Barclays Global High Yield (TR) (USD-H). Le compartiment est géré activement. L'indice de référence sert de point de référence pour la construction du portefeuille. La majeure partie de l'exposition du compartiment se référera à l'indice de référence et ses pondérations seront dérivées de cet indice. Le gestionnaire de portefeuille est libre de surpondérer ou sous-pondérer certains composants de l'indice de référence et d'investir dans des sociétés ou des secteurs qui ne figurent pas dans l'indice de référence afin de tirer parti d'opportunités de placement spécifiques. La performance du compartiment devrait pas conséquent s'écarter sensiblement de celle de l'indice de référence.</i>
Credit Suisse (Lux) Multi-Trend Fund	<i>Ce compartiment est géré activement, sans référence à un indice de référence.</i>
Credit Suisse (Lux) Prima Multi-Strategy Fund	<i>Ce compartiment est géré activement, sans référence à un indice de référence.</i>
Credit Suisse (Lux) Multialternative Fund	<i>Ce compartiment est géré activement, sans référence à un indice de référence.</i>
Credit Suisse (Lux) Focus Momentum	<i>Ce compartiment est géré activement, sans référence à un indice de référence.</i>

3. Nous informons en outre les actionnaires de la société de la décision du conseil d'administration de modifier le chapitre 6 «Restrictions d'investissement», en particulier le point 5), afin d'indiquer (a) que la société de gestion peut également prélever une commission de gestion au titre des placements dans des fonds cibles qualifiés de fonds affiliés; et (b) que la commission de gestion cumulée au niveau du compartiment et du fonds cible pour les compartiments investissant plus de 10% de l'actif net total dans des fonds cibles sera spécifiée dans le supplément des compartiments concernés au chapitre 23 «Les compartiments».

Dans ce contexte, la section «Frais liés à un placement dans des fonds cibles», au chapitre 23 «Les compartiments» du prospectus, sera modifiée ou ajoutée pour les compartiments suivants:

Credit Suisse (Lux) FundSelection Balanced EUR
Credit Suisse (Lux) FundSelection Yield EUR
Credit Suisse (Lux) Global High Income Fund USD
Credit Suisse (Lux) Multimanager Emerging Markets Equity Fund
Credit Suisse (Lux) Multimanager Enhanced Fixed Income USD Fund
Credit Suisse (Lux) Prima Multi-Strategy Fund

4. Nous avisons également les actionnaires de **Credit Suisse (Lux) Multimanager Enhanced Fixed Income USD Fund** (désigné par le «compartiment» aux fins de la présente section) de la décision du conseil d'administration de modifier les principes de placement du compartiment afin qu'il puisse s'exposer totalement (c.-à-d. jusqu'à 100% de son actif net) à des fonds cibles investis dans des obligations non-investment grade. L'indice de référence Bloomberg Barclays

Global Aggr. (TR) (Hedged into USD) a été remplacé par l'indice de référence Bloomberg Barclays Global High Yield (TR) (USD-H).

La section «Principes de placement» du supplément du compartiment, au chapitre 23 «Les compartiments» du prospectus, sera modifiée pour refléter ce qui précède.

5. Nous informons en outre les actionnaires de **Credit Suisse (Lux) FundSelection Yield EUR** (désigné par le «**compartiment**» aux fins de la présente section) que le conseil d'administration a décidé de modifier l'allocation d'actifs du compartiment comme suit:
 - a. La quote-part des actions sera relevée de 12-33% à 12-37%.
 - b. Le pourcentage moyen d'actifs à risque sera modifié de 33% à 35% et la fourchette tactique à court terme associée passera à 12%-57% (contre 12%-53% auparavant).

La section «Allocation d'actifs» du supplément du compartiment, au chapitre 23 «Les compartiments» du prospectus, sera modifiée pour refléter ce qui précède.

Les actionnaires des compartiments concernés qui désapprouveraient les changements visés aux sections 4 et 5 ci-dessus peuvent demander le rachat sans frais de leurs actions jusqu'au 7 février 2020, avant l'heure limite de réception.

Les changements seront effectifs à la date d'entrée en vigueur du nouveau prospectus de la société.

Nous informons les actionnaires qu'après l'entrée en vigueur des changements susmentionnés, le nouveau prospectus de la société, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), le dernier rapport annuel, le dernier rapport semestriel et les statuts pourront être obtenus auprès du siège social de la société, conformément aux dispositions du prospectus.

Ces documents sont également disponibles sur www.credit-suisse.com.

Luxembourg, le 9 janvier 2020

Le conseil d'administration